



**Le dimanche 8 avril 2018**

**Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,  
Messieurs les Maîtres d'armes de la Ligue.**

**La Ligue d'Esgrime de Bretagne et « la Garnison de Rennes » sont heureuses de vous inviter à participer à la troisième manche de la :**



## **COUPE DE BRETAGNE EPEE VETERAN**



### **Pour entrer dans le quartier**

**Guyomard : 0637969022**

**Lieu** : Quartier Foch, Bd de Guines, Rennes (le long de la voie ferrée).

**Entrée en groupe (9h - 9h30) et (13h45-14h15)**

**Parking à l'extérieur du quartier militaire (sauf adhérents)**

**Téléphone si vous êtes perdu ou bloqué au portail : 06 37 96 90 22**

**(uniquement)**

**Les horaires épée : 9h30** appel, *Scratch 9h45 début 10h*

**Les horaires fleuret et sabre : 14h15** appel, *Scratch 14H30*  
début 14h45

### **INFO pratiques :**

- **Comme pour le stage vétéran, le CSGR vous offrira le café, veuillez penser à apporter vos sandwichs et boissons, il n'y aura pas de buvette sur place.**
- **Pour le sabre et le fleuret les appareils sont bloqués sur les anciens temps.**

### **La formule et règlement :**

- **Premier tour** de poules sera constitué avec décalage par club et par département.
- **Deuxième tour** de poules sera constitué en tenant compte des résultats du premier tour de poule,
- **Troisième tour** de poules sera constitué en tenant compte du classement des deux premiers tours. Poule n°1 du 1<sup>ier</sup> au 6<sup>ième</sup>, Poule n° 2 du 7<sup>ième</sup> au 12<sup>ième</sup>, etc.

**Pas de touche de handicap.**

La formule au fleuret et au sabre sera déterminée le jour même en fonction du nombre de participants.

### **LES INSCRIPTIONS**

**Les engagements se feront par internet sur le site de la FFE.**

- Le montant des engagements pour la participation à l'ensemble des épreuves de la Coupe de Bretagne à une arme est de 32 euros et de 50 euros pour la participation à l'ensemble des épreuves de la Coupe de Bretagne aux deux armes pour les 4 compétitions. Cette somme est non remboursable et exigible dès la première compétition.
- L'engagement par épreuve sera de **12 euros** pour une arme et de 20 euros pour deux armes.

# REGLEMENT DE LA COUPE DE BRETAGNE

La coupe de Bretagne est ouverte aux licenciés vétérans, aux plus de 35 ans à l'épée et aux plus de 30 ans au fleuret et au sabre.

## Le classement du jour :

Le classement s'établira uniquement à la fin du troisième tour de poules. Poule n°1 du premier au sixième, poule n°2 du septième au douzième, etc. Un nombre de points sera attribué pour le classement annuel. Pour permettre un classement unique un indice de performance sera établi (voir ci-dessous).

## Attribution des points après avoir tiré la troisième place (si tableau)

1 = 35 points	7 = 20 points	13 = 8 points	19 = 3 points
2 = 30 points	8 = 18 points	14 = 7 points	20 = 3 points
3 = 27 points	9 = 16 points	15 = 6 points	21 = 3 points
4 = 25 points	10 = 14 points	16 = 5 points	22 = 3 points
5 = 23 points	11 = 12 points	17 = 5 points	23 = 3 points
6 = 22 points	12 = 10 points	18 = 5 points	24 = 3 points

3 points seront attribués à partir de la dix-neuvième place.  
Remise de médailles aux quatre premiers

## Classement général :

Le classement général s'établira sur l'addition des points obtenus lors des trois meilleurs résultats des quatre épreuves.

En cas d'égalité parfaite, un calcul de l'indice sera effectué sur les ½ finales et les finales de chaque journée (si tableau)

Les points multipliés par le coefficient déterminent le score.

## Coefficients :

S = 0,95  
V1=1  
V2=1,075  
V3=1,15  
V4=1,3

Pour tous renseignements techniques (formule/inscription) vous pouvez contacter :

Maître Patrice DHERBILLY

Courriel : [dherbillyctrbretagne@orange.fr](mailto:dherbillyctrbretagne@orange.fr)

Téléphone : 06 83 83 03 79